

# Agro d'Oc : au service de ses 54 CETA

La coopérative AGRO D'OC UNION DES CETA D'OC, spécialisée en Grandes Cultures, a tenu son assemblée générale plénière le mardi 17 décembre 2019 à Monferran-Savès. L'occasion de revenir sur les innovations développées cette année au service des adhérents et de vérifier le bon fonctionnement de la coopérative.

Le président Laurent DELMAS remercie les 200 associés présents pour leur participation et introduit la journée en rappelant l'un des principes fondateurs de la coopérative : « une union de céréaliers passionnés, 1174 aujourd'hui et en progression régulière, qui ensemble, veulent optimiser le fonctionnement de leurs entreprises respectives. Et c'est une force de pouvoir échanger au sein de nos CETA, véritables poumons de notre structure, de partager nos points de vue, d'affiner nos conduites culturelles et notre gestion économique, de prospecter sans cesse de nouvelles pistes techniques ou commerciales, en s'appuyant sur une équipe de 15 ingénieurs conseil. Et face à la difficulté croissante que nous rencontrons à exercer notre métier, dans un environnement social toujours plus hostile, notre organisation originale en CETA nous renforce dans notre esprit critique et nos argumentaires, nous consolide dans nos connaissances et dans l'exercice de notre métier ».

### Un conseil sur tous les domaines stratégiques de l'exploitation

Et de rappeler que la coopérative s'est dotée, depuis plus de 50 ans, d'un service conseil qui assure une assistance auprès de ses adhérents « dans un souci permanent d'apporter compétitivité et développement de leurs entreprises dans tous les domaines stratégiques qui touchent de près ou de loin aux grandes cultures : itinéraires techniques, agriculture

de conservation, agriculture de précision, décisions économiques en matière d'investissement, d'optimisation juridique ou de commercialisation des récoltes ». Les résultats de ces travaux, comme de nombreuses autres documentations, sont immédiatement mis à la disposition de tous par le moyen d'un site extranet désormais largement utilisé par les associés de la coopérative.

### Création de 3 nouveaux CETA Bio

Au cours de l'exercice, le CETA Bio Bastides (47), le CETA Pays-En-Bio (32-82) et le CETA Bio Lauragais (31-81-11) se sont constitués, ce qui porte désormais à 54 le nombre de CETA que fédère la coopérative. Preuve d'une reconnaissance du savoir-faire de la coopérative par les agriculteurs céréaliers bien au-delà de sa zone d'activité historique.

### 2019 : Renforcement du conseil sur la gestion des exploitations

L'Assemblée générale a été l'occasion d'un tour d'horizon des réalisations accomplies. En première ligne cette campagne, de nouvelles propositions de solutions informatiques pour aider les adhérents dans la gestion de leur entreprise : modulation des intrants à partir de cartes satellite, suivi de la commercialisation et gestion de son risque prix. Egalement la création d'un nouveau service dédié à la réduction des charges de mécanisation, enjeu majeur dans la maîtrise des coûts de production



chez les adhérents de la coopérative.

### De bons résultats

La filiale de négoce, GRAINS D'OC, a commercialisé un total de 220 622 tonnes auprès de 215 clients différents et plus de 700 fournisseurs agriculteurs.

Satisfaction de l'assemblée dans un contexte de baisse significative des rendements de la région et de qualités décevantes. Il est noté également une forte progression des tonnages commercialisés en agriculture biologique et l'accent mis sur le développement de filières spécifiques.

La présentation des comptes a été l'occasion de vérifier la bonne santé financière de la coopérative. La part

des coûts de fonctionnement de la coopérative supportée par chaque adhérent baisse régulièrement.

La coopérative affiche un chiffre d'affaires de 18.400 k€ et un bon résultat de 1.494 k€ que l'assemblée, sur proposition du conseil d'administration, décide à l'unanimité de ristourner dans sa quasi-totalité (99 %, soit 1.481 k€).

### Renouvellement des administrateurs

Norbert MICOULEAU (11 Fanjeaux) termine son second mandat, et conformément aux règles de fonctionnement, ne peut se représenter. Christophe COSTES (31 Ste Livrade) est renouvelé et Ghislain MARTINET (82 Escazeaux) élu

comme nouvel administrateur.

Laurent DELMAS (47 St Antoine de Ficalba), reconduit en tant que Président, adresse au nom de l'assemblée de chaleureux remerciements à Norbert MICOULEAU « pour le travail accompli et salue son action et ses propositions justes et visionnaires », durant ces 6 dernières années passées au conseil d'administration, dont 4 en tant que Président.

Remerciements d'autant plus appuyés que, comme il est de tradition pour AGRO D'OC, il n'a pas reçu d'indemnités pour le temps qu'il a consacré à la coopérative.

(Communiqué)